

Libres propos

Micro-centrale de Salles-la-Source : le SRPJ mène l'enquête

L'association de Salles-la-Source « Ranimons la cascade » communique :

« Les présumées fraudes comptables et fiscales de la Société Hydroélectrique de Salles-la-Source font l'objet d'une procédure qui est désormais entre les mains du Service Régional de la Police Judiciaire de Toulouse : c'est ce que vient d'annoncer le Procureur de la République de Rodez à l'association « Ranimons la cascade ! » dans un courrier curieusement posté le 3 avril mais daté... du 30 janvier 2015.

Dans cette affaire, le SRPJ s'intéresse à un possible délit de fraudes comptables et fiscales commis durant plus de dix ans, toujours à l'avantage de l'usinier...

Plusieurs autres dossiers sont désormais sur le bureau du Procureur de Rodez : ils concernent la vente illégale d'électricité à EDF de 2006 à 2012 ; un soupçon de faux et usage de faux par le Ministère de l'Industrie, lequel a servi à prolonger l'autorisation de turbiner ; l'absence de dépôt obligatoire des comptes de 2013 au Tribunal de Commerce ; et enfin l'absence de contrôle de sécurité du barrage souterrain, pourtant obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2012.

L'association « Ranimons la cascade ! » sera particulièrement attentive à ce que chacun de ces dossiers soit mené jusqu'à leur terme. »